

MAIRIE DE
EZY-SUR-EURE



Réunion du Conseil Municipal

(Articles L2121-7 à L2121-28 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira à la salle d'Activités Communale Henri Lecomte

Le jeudi 15 décembre 2022 à 20 heures

ORDRE DU JOUR : Session ordinaire

- Désignation d'un(e) secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal de la séance du 18 novembre 2022
- Exposé des décisions prises en vertu de la délégation de fonction au Maire

➤ **1 - Finances**

A / Révision des tarifs pour l'année 2023 :

- ☞ De la location des salles communales, de la Salle d'Activités Communale et de l'Espace Culturel et Sportif
- ☞ Convention de mise à disposition de locaux communaux
- ☞ Du cimetière, columbarium, caves-urnes et sépulture
- ☞ De la redevance du marché dominical et présentation du rapport annuel du délégataire 2021

B / Marché dominical : choix du futur mode de gestion

C / SPL Normandie Axe Seine - Entrée au capital / Éco quartier

➤ **2 - Intercommunalité**

A / Agglomération du Pays de Dreux : convention d'adhésion au service commun « instruction droit des sols »

B / Agglomération du Pays de Dreux : reversement de la taxe d'aménagement

➤ **3 - Administration communale**

A / Adhésion au Centre d'Études et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement (CEREMA)

➤ **4 - Questions diverses**

Fait à Ezy sur Eure, le 08 décembre 2022

Le Maire

Pierre LEPORTIER